



COMITE des FETES de
SAINT MARTIN de
BOSCHERVILLE

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU LUNDI 3 DECEMBRE 2018

Le bureau et les membres du Comité des fêtes de Saint-Martin de Boscherville se sont réunis le lundi 3 Décembre 2018 à 19h à la Grange.

PRESENT(E)S :

Bureau : Mesdames Annette FOU CART, Présidente
Florence GODU, Secrétaire
Messieurs Eric CHEVALLIER, 1^{er} Vice-Président
Frank COLLIAUX, 2^{ème} Vice-Président
René CABRELLI, Trésorier

Membres : Mesdames Sarah MONTVILLE, Elisabeth CORDIER
Messieurs Franck GUEROULT, Gérard DESCROIX,
Daniel BACHELET, Christian QUEVAL, Daniel HALOTEL,

EXCUSE(E)S :

Membres : Mesdames Michèle PAVIOT, Lorena TUNA
Monsieur Luc PAVIOT



Une feuille de présence est annexée au présent procès-verbal, ainsi que la feuille de présence omise lors de l'A.G.E. du 19/11/2018.

Monsieur Hubert SAINT, Maire de la commune, en son nom et celui du Conseil Municipal, accueille Annette FOUCART dans sa fonction de Présidente ainsi que le nouveau Bureau et l'équipe du Comité des fêtes.

Il fait part de son souhait de travailler ensemble et évoque en particulier sa rencontre, en présence de Sophie PARIS, conseillère municipale, avec Helios AZOULAY, boschervillais, (compositeur, directeur de « l'Ensemble de Musique Incidentale », clarinettiste et écrivain).

Helios AZOULAY aimerait organiser un festival musical de 3 jours (septembre 2019 ?) dans l'abbaye de St-Martin de Boscherville. Il a également rencontré l'abbé Henri DELAVENNE qui est tout à fait favorable à ce projet. Hubert SAINT, souligne que ce projet représente un coût qu'il est important de maîtriser tout comme l'organisation de ce festival.

Puis Hubert SAINT quitte la réunion ayant une réunion de Conseil Municipal ce même soir.

Annette FOUCART remercie le Maire pour son intervention et lui rappelle qu'il est le bienvenu à toutes les réunions du Comité des fêtes.

Puis elle précise que son objectif est de rapprocher les boschervillais et évoque son souhait de travailler ensemble tant avec le Maire et les élus qu'avec les associations, en particulier avec les enfants des écoles représentés par Trait-d'Union.

Ces propos sont soutenus par Eric CHEVALLIER et approuvés par le Comité.

Le Comité des fêtes signe les feuilles de présence puis Annette FOUCART, Présidente, procède à la lecture du Procès Verbal de l'A.G.E. du 19/11/2018 et recueille les signatures des nouveaux élus.

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PRE-BILAN FINANCIER 2018

René CABRELLI, Trésorier, présente un pré-bilan synthétique des activités de l'année 2018.

1. CLUB DE RANDONNEE :

→ le bilan est équilibré de par les ressources et les inscriptions ainsi que par les consommations.

2. SOIREE MAGIE :

→ le budget présente un léger déficit d'environ 300€ dû en particulier à la baisse des inscriptions (prévues 140, effectives 107) liée au changement de date prévue initialement en Mars et reportée en octobre.

Intervention de Eric CHEVALLIER, 1^{er} Vice-Président, au sujet d'une mauvaise gestion des inscriptions. Il propose de prévoir une personne responsable afin de tout centraliser :

- Inscriptions
- Paiements

René CABRELLI souligne que, les règlements par chèque lui ont permis d'établir une liste de contacts avec adresses pour les prochaines manifestations.

Question est posée quant aux supports de communication du comité des fêtes : Lorena TUNA détient actuellement le téléphone, le code d'accès à la gestion du site internet et de Facebook.

3. **SALON DE PEINTURE + ATELIERS D'ARTISTES :**

→ le bilan est équilibré avec un solde à +1299.94€

4. **FETE DU VILLAGE + VIDE GRENIER :**

→ le bilan est déficitaire de 1400€ et ce, malgré l'utilisation des stocks d'eau du comité des fêtes.

Il est envisagé de trouver des nouveaux groupes musicaux et/ou orchestres moins onéreux, ainsi que de nouveaux producteurs locaux.

5. **SALON DE LA PUERICULTURE :**

→ Suite à un mécontentement des participants il est proposé de retravailler la communication

6. **MARCHE DE NOËL :**

→ le marché a fait salle comble avec une trentaine d'exposants satisfaits. Les parents et les enfants conviés ont été ravis du goûter ainsi que de la présence du Père Noël.

René CABRELLI précise qu'après avoir participé activement à l'organisation de la commémoration du 11 novembre il a réalisé dans l'urgence et à ses frais la conception et la diffusion de toutes les affiches du marché de Noël. Il est donc proposé, pour 2019, d'anticiper tous ensemble la communication à l'aide des différents supports.

Le local de stockage du comité des fêtes (au dessus de la salle des fêtes) étant particulièrement en désordre, il est souhaitable, pour la bonne gestion du matériel et des dépenses, d'en changer la serrure afin de limiter le nombre de détenteurs de clefs.

Une date est fixée au 10/12/2018 afin de procéder à un inventaire et un rangement plus organisé. (RDV pris par Annette FOUCART, Florence GODU et Elisabeth CORDIER qui se chargeront de cette mission)

7. RANDO GOURMANDE :

→ La rando a remporté un grand succès avec la participation de plus de 600 participants et a permis de récolter 40 000€ au profit de l'association Vie et Espoir. Eric CHEVALLIER propose d'insérer le film de la journée sur le site de la commune et précise que cette manifestation ne sera pas renouvelée en 2019 compte-tenu de la charge de travail que cela impose pour l'équipe et les partenaires.

En finalité, René CABRELLI annonce un solde de trésorerie positif à 10.071 €

Sachant que nous avons eu : 4700 € (dont 3000€ de dotation)
+ 1700 € (pour les barnums)
+ 2000 € (des assurances)

René CABRELLI insiste sur le fait que les dépenses pour 2019 devront être gérées au plus juste.

Il est primordial qu'avant toute manifestation, René CABRELLI soit consulté pour connaître le budget alloué à celle-ci.

ACTIVITES PREVISIONNELLES 2019

- ❖ **Festival de musique** sur 2 à 3 jours : organiser une rencontre en présence d'Annette FOUCART, Hubert SAINT, Christophe CHEVALLIER, et l'abbé Henri DELAVENNE pour une présentation du projet par Helios AZOULAY.
→ Voir éventuellement pour insérer une participation de l'école de danse.

- ❖ **Soirée Casino :**
Coût prévu 2000€ (correspondant aux émoluments des intervenants). Eric CHEVALLIER précise qu'il s'agit de la même équipe que la soirée Magie. Ces intervenants sont équipés de tables de jeux, de croupiers et de tout le matériel nécessaire à ce type de soirée.
Il n'y aurait pas forcément de repas, juste des boissons. Les participants dineraient avant de venir à la soirée.

- ❖ **Fête du village + vide grenier :**
1^{er} week-end de Juin (week-end de l'Ascension). Cette manifestation aura lieu en même temps que l'exposition de peinture organisée, sur 4 jours, à la salle des fêtes par Michèle PAVIOT et le Bureau du salon de peinture.
-> Voir la possibilité d'associer les 2 événements avec participation des enfants des écoles ; A réfléchir...

1. Fête du village :

Il est proposé une exposition de motos avec un défilé de Harley Davidson.

- ✓ Il est également suggéré d'intégrer « Trait d'Union » au projet de peinture en associant la fête du village à l'exposition de peinture/sculpture.

Annette FOUCART propose d'inviter les responsables de « Trait d'Union » aux réunions du Comité des Fêtes et, après accord des membres présents, se propose de contacter Astrid MESNAGE, Présidente de l'association.

- ✓ Intervention de Elisabeth CORDIER concernant le 30^{ème} anniversaire du Salon de Peinture, qui accueillera en invitée d'honneur Mme ZEO, Pastelliste et Mme LORQUE qui travaille le verre. Elle propose également une invitation personnalisée aux enfants du village.

Une réunion est prévue le 10/01/2019.

2. Vide grenier :

Prévoir dès maintenant les inscriptions sur les sites spécialisés.

❖ Les Mardis de Juin :

Annette FOUCART souligne l'importance prise par cette manifestation d'où la nécessité de retravailler l'organisation. Elle suggère, par exemple, de séparer les artisans des métiers de bouche afin de valoriser le travail de chacun. Les artisans pourraient se retrouver ensemble sous un barnum (effet de groupe et impact plus important).

Eric CHEVALLIER soumet l'idée de faire venir un équipage de l'Armada le mardi 11/06.

Il propose de prévoir une réunion réservée uniquement à cette manifestation.

❖ Armada :

Passage en Seine le dimanche 16 juin 2019.

❖ Salon de la Puériculture :

Date fixée au 9 Novembre 2019

❖ Marché de Noël :

La date du 1^{er} week-end de décembre est proposée

- Récupérer de nouvelles adresses afin de diversifier les exposants
(trop de tricot, crochet, etc...)

o o

SUPPORTS DE COMMUNICATION

Les membres du comité rappellent l'ensemble des supports de communication à disposition :

- o Site internet
- o Facebook
- o Lettre d'information
- o Téléphone
- o Boscherville infos

Annette FOUCART précise qu'elle a contacté Lorena TUNA par mail afin de récupérer les archives du comité des fêtes mais n'a rien reçu à ce jour. Elle se charge de renouveler sa demande afin de récupérer également le téléphone, les codes d'accès au site internet et facebook ainsi que le terminal carte bleue.

Concernant la communication, René CABRELLI suggère que soit réalisée une plaquette détaillée reprenant toutes les actions 2019 afin de présenter nos actions à différents partenaires pour l'obtention de subventions.

QUESTIONS DIVERSES

1. Annette FOUCART rappelle la candidature d'Elisabeth CORDIER (excusée lors de l'AGE) au poste de secrétaire adjointe et propose de passer au vote. Elle est élue à l'unanimité (11 voix).
2. Eric CHEVALLIER propose, pour l'Assemblée Générale 2019, d'inviter tous les boschervillais (via Boscherville infos et tous les supports de communication). Reste à fixer une date. Elisabeth CORDIER et lui-même rappellent les règles dans la gestion d'une association et la nécessité de donner quitus au Trésorier et à la Présidente ce qui n'a pas été fait lors de l'AGE.
3. Annette FOUCART et Eric CHEVALLIER précisent que les statuts seront travaillés en réunion de Bureau et présentés en réunion auprès des membres du comité des fêtes pour avis.

Un règlement intérieur sera établi ultérieurement.

4. Annette FOUCCART fait part du message de Lorena TUNA reçu récemment par mail concernant une participation financière du Comité des fêtes afin que les enfants de l'école maternelle puissent assister au spectacle « Noël des alphas » (théâtre de l'Ouest) le 4 décembre prochain.

Ce sujet n'ayant pas été abordé par Lorena TUNA en réunion et le délai étant trop court, les membres du comité des fêtes ne souhaitent pas participer.

5. Annette FOUCCART a été contactée par le Courrier Cauchois pour présenter la nouvelle équipe. Une date doit être fixée afin de réaliser une photo de groupe.

Il sera demandé à Lorena TUNA de faire un article, « bilan année 2018 » pour le Boscherville Infos.

o o

**La prochaine réunion du Comité des Fêtes est fixée au
Mardi 8 Janvier 2019 à 19h à la Grange.**

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la présente séance est levée à 21h00.

Fait à Saint-Martin de Boscherville le 3 Décembre 2018

Annette FOUCCART
Présidente,

Florence GODU
Secrétaire,